



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement

# 29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023  
Fonds Commun de Placement  
29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE  
29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement 29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE**

29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif 29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand  
Associé

# BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>61 541 396,94</b>	<b>66 104 895,74</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	52 447 400,86	40 101 702,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	8 587 389,34	18 810 731,41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	24 271,54	7 043 062,23
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	482 335,20	149 400,00
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>388 165,80</b>	<b>308 763,10</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	388 165,80	308 763,10
<b>Comptes financiers</b>	<b>859 788,31</b>	<b>8 149 324,04</b>
Liquidités	859 788,31	8 149 324,04
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>62 789 351,05</b>	<b>74 562 982,88</b>

# BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	64 682 275,02	75 506 077,00
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 131 067,35	-3 104 334,61
• Résultat de l'exercice	-72 046,68	-119 977,22
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>61 479 160,99</b>	<b>72 281 765,17</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>280 295,64</b>	<b>149 400,00</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	280 295,64	149 400,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>228 422,88</b>	<b>94 973,11</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	228 422,88	94 973,11
<b>Comptes financiers</b>	<b>801 471,54</b>	<b>2 036 844,60</b>
Concours bancaires courants	801 471,54	2 036 844,60
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>62 789 351,05</b>	<b>74 562 982,88</b>

# HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	4 228 250,00	4 196 400,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	8 288 391,88	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	5 713 924,46	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	3 557 059,49	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	74 568,73	6 136,87
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 053 262,57	725 254,22
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	43 800,00	196 640,79
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 171 631,30</b>	<b>928 031,88</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-199 970,55	-88 511,43
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-199 970,55</b>	<b>-88 511,43</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>971 660,75</b>	<b>839 520,45</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 033 473,64	-929 521,07
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-61 812,89</b>	<b>-90 000,62</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 233,79	-29 976,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-72 046,68</b>	<b>-119 977,22</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à trois mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

## Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée hebdomadairement sur la base de l'actif net hors OPC gérés par la société de gestion.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

## Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

### Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.	Actif net	<b>Part C</b> : 2% TTC max. <b>Part I</b> : 1,5% TTC max.
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,40% TTC max.
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	<b>Part C</b> : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 4% si la performance est positive. <b>Part I</b> : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 4,5% si la performance est positive.

### Modalités de calcul de la commission de surperformance :

#### PERIODE D'OBSERVATION ET FREQUENCE DE CRISTALLISATION

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du FCP.

La fréquence de cristallisation est la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée, le cas échéant, doit être payée à la société de gestion. Cette cristallisation intervient une fois par an à l'issue de la période d'observation.

#### PERIODE DE REFERENCE DE LA PERFORMANCE

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

A titre d'information, la date de départ de la première période de référence est le 1er janvier 2022.

#### INDICATEUR DE REFERENCE

€STR +4% pour la Part C et €STR +4.5% pour la Part I (code Bloomberg : ESSTRON Index), exprimés en euros coupons et dividendes réinvestis

#### METHODE DE CALCUL

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'Indicateur de Référence, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les parts du FCP (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de surperformance des parts par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables représentera 20% TTC de la différence entre la performance des parts du FCP et la performance de l'Actif de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

- En cas de sous-performance des parts du FCP par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision selon le même taux à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

### **PRELEVEMENT DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE ET PERIODE DE RATTRAPAGE**

En cas de surperformance du FCP à l'issue de la période de d'observation et de performance positive du FCP, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de surperformance du FCP à l'issue de la période d'observation avec en parallèle une performance négative du FCP, la société de gestion ne perçoit aucune commission de surperformance mais une nouvelle période d'observation démarre.

En cas de sous-performance du FCP par rapport à son Indicateur de Référence à l'issue de la période d'observation, aucune commission n'est perçue et la période d'observation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau.

Les périodes d'observation successives peuvent ainsi être allongées jusqu'à 5 ans (période de référence). Audelà, si des sous-performances résiduelles n'ont pas été rattrapées, alors elles sont abandonnées.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs de parts du FCP.

### **Devise de comptabilité**

EUR.

### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Parts C : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées)

Parts I : Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées)



# 2 évolution actif net

Devise	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>72 281 765,17</b>	<b>52 711 466,48</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	3 938 807,45	32 716 933,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-18 229 196,11	-5 988 528,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 153 102,57	536 269,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 334 757,03	-3 581 340,89
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 680 723,78	2 636 354,96
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 656 304,27	-2 522 073,60
Frais de transaction	-60 518,82	-52 403,78
Différences de change	-904 404,83	518 183,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	7 719 397,32	-4 819 168,83
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 519 873,94	-2 199 523,38
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 199 523,38	2 619 645,45
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-47 641,35	216 073,54
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	101 758,65	149 400,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	149 400,00	-66 673,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-61 812,89	-90 000,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>61 479 160,99</b>	<b>72 281 765,17</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	8 587 389,34	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	12 516 641,88	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	4 492 831,00	4 778 153,07	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	8 587 389,34	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	859 788,31
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	801 471,54
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	8 587 389,34
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	859 788,31	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	801 471,54	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	CHF	SEK	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	23 148 640,74	2 863 235,45	1 437 502,80	2 458 305,05
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	88 323,91	-	-	-
Comptes financiers	-	-	262 830,33	413 976,88
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	489 995,32	306 994,63	-	4 481,59
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	4 232 471,31	-	-	-
Autres opérations	7 873 793,84	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>388 165,80</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	377 547,88
Coupons a recevoir	10 460,33
Souscriptions à recevoir	157,59
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>228 422,88</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
RACHAT à payer	140 682,28
Frais provisionnes	87 715,35
Somme a payer	25,25
-	-
-	-
Autres opérations	-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	27 529,917	3 938 807,45	107 717,418	15 376 496,11
PART I / FR0013523511	-	-	30 000	2 852 700,00
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-		-
PART I / FR0013523511		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-		-
PART I / FR0013523511		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-		-
PART I / FR0013523511		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :		
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		<b>1,59</b>
PART I / FR0013523511		<b>1,09</b>

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :		
PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476		-
PART I / FR0013523511		-
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc		-
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1		-
- Opc 2		-
- Opc 3		-
- Opc 4		-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc 24 271,54

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-72 046,68	-119 977,22
<b>Total</b>	<b>-72 046,68</b>	<b>-119 977,22</b>

PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-97 291,11	-150 137,85
<b>Total</b>	<b>-97 291,11</b>	<b>-150 137,85</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART I / FR0013523511	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	25 244,43	30 160,63
<b>Total</b>	<b>25 244,43</b>	<b>30 160,63</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 131 067,35	-3 104 334,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-3 131 067,35</b>	<b>-3 104 334,61</b>

PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 695 318,53	-2 637 177,64
<b>Total</b>	<b>-2 695 318,53</b>	<b>-2 637 177,64</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013523511	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-435 748,82	-467 156,97
<b>Total</b>	<b>-435 748,82</b>	<b>-467 156,97</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 12 mai 2006.

Devise					
EUR	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	30.09.2020
<b>Actif net</b>	<b>61 479 160,99</b>	72 281 765,17	52 711 466,48	24 146 422,49	17 312 435,42

PARTS CAPITALISABLE / FR0010267476	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	30.09.2020
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>356 837,966</b>	437 025,467	271 953,898	159 583,472	117 942,192
<b>Valeur liquidative</b>	<b>148,26</b>	140,45	158,83	151,3	146,78
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-7,82</b>	-6,37	-1,28	0,66	22,52

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013523511	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	30.09.2020
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>86 000</b>	116 000	90 000	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>99,67</b>	93,95	105,72	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-4,77</b>	-3,76	-0,282	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0028241000	ABBOTT LABORATORIES	PROPRE	4 000,00	398 569,68	USD	0,65
US00287Y1091	ABBVIE INC	PROPRE	2 500,00	350 721,95	USD	0,57
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	7 000,00	934 114,88	USD	1,52
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	5 000,00	880 600,00	EUR	1,43
US3635761097	A.J.GALLAGHER	PROPRE	1 000,00	203 575,79	USD	0,33
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	12 000,00	1 530 946,45	USD	2,49
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	8 000,00	1 100 366,63	USD	1,79
US02376R1023	AMERICAN AIRLINES	PROPRE	10 000,00	124 383,29	USD	0,20
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	8 000,00	1 394 323,99	USD	2,27
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	20 000,00	513 500,00	EUR	0,84
US0404131064	ARISTA NETWORKS	PROPRE	3 000,00	639 596,25	USD	1,04
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 250,00	852 125,00	EUR	1,39
SE0007100581	ASSA ABLOY AB	PROPRE	30 000,00	782 304,06	SEK	1,27
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	8 000,00	978 593,27	GBP	1,59
US0536111091	AVERY DENNISON CORP	PROPRE	3 000,00	549 024,58	USD	0,89
FR0000120628	AXA SA	PROPRE	25 000,00	737 250,00	EUR	1,20
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	200 000,00	755 900,00	EUR	1,23
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	20 000,00	1 251 800,00	EUR	2,04
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	25 000,00	811 500,00	EUR	1,32
US1941621039	COLGATE PALMOLIVE CO	PROPRE	10 000,00	721 586,02	USD	1,17
US2473617023	DELTA AIR LINES WI	PROPRE	5 000,00	182 093,88	USD	0,30
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	35 000,00	537 180,00	EUR	0,87
NO0010096985	EQUINOR ASA	PROPRE	20 000,00	574 319,20	NOK	0,93
FR0014008VX5	EUROAPI	PROPRE	434,00	2 486,82	EUR	0,00
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	PROPRE	5 000,00	452 541,53	USD	0,74

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PTGAL0AM0009	GALP ENERGIA SGPS SA-B	PROPRE	50 000,00	667 000,00	EUR	1,08
US3666511072	GARTNER	PROPRE	1 000,00	408 373,69	USD	0,66
FR0011726835	GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	PROPRE	6 000,00	719 400,00	EUR	1,17
US3696043013	GENERAL ELECTRIC CO	PROPRE	10 000,00	1 155 388,58	USD	1,88
US3703341046	GENERAL MILLS INC	PROPRE	12 000,00	707 626,85	USD	1,15
JP3837800006	HOYA CORP	PROPRE	8 000,00	905 392,58	JPY	1,47
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	400 000,00	1 057 400,00	EUR	1,72
US4612021034	INTUIT	PROPRE	2 000,00	1 131 634,45	USD	1,84
US46982L1089	JACOBS SOLUTIONS INC	PROPRE	6 000,00	705 019,69	USD	1,15
US4781601046	JOHNSON & JOHNSON	PROPRE	4 000,00	567 564,39	USD	0,92
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	4 000,00	615 941,70	USD	1,00
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	25 000,00	650 375,00	EUR	1,06
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	150 000,00	467 700,00	EUR	0,76
US5010441013	KROGER CO	PROPRE	15 000,00	620 694,34	USD	1,01
US5132721045	LAMB WESTON HOLDINGS INC	PROPRE	6 000,00	587 099,99	USD	0,95
US5018892084	LKQ CORPORATION	PROPRE	6 000,00	259 575,43	USD	0,42
CH0025751329	LOGITECH INTERNATIONAL NOM	PROPRE	15 000,00	1 286 866,73	CHF	2,09
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	3 000,00	1 351 950,00	EUR	2,20
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	2 000,00	1 467 200,00	EUR	2,39
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	PROPRE	5 000,00	493 459,47	USD	0,80
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	7 000,00	2 382 908,61	USD	3,88
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	2 000,00	750 200,00	EUR	1,22
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	5 000,00	524 416,48	CHF	0,85
US68622V1061	ORGANON AND COMPANY	PROPRE	300,00	3 916,17	USD	0,01
US7134481081	PEPSICO INC	PROPRE	4 000,00	615 000,23	USD	1,00
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	5 000,00	798 750,00	EUR	1,30
US74762E1029	QUANTA SERVICES	PROPRE	7 000,00	1 367 491,97	USD	2,22
FR0010451203	REXEL	PROPRE	30 000,00	743 100,00	EUR	1,21
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	4 000,00	1 051 952,24	CHF	1,71
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	10 000,00	897 600,00	EUR	1,46

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	9 000,00	1 255 320,00	EUR	2,04
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	6 000,00	1 090 680,00	EUR	1,77
SE0000113250	SKANSKA AB-B SHS	PROPRE	40 000,00	655 198,74	SEK	1,07
AN8068571086	SLB	PROPRE	15 000,00	706 649,16	USD	1,15
US8447411088	SOUTHWEST AIRLINES	PROPRE	4 500,00	117 648,12	USD	0,19
FI0009005961	STORA ENSO OYJ-R	PROPRE	20 000,00	250 500,00	EUR	0,41
NL0014559478	TECHNIP ENERGIES NV	PROPRE	40 000,00	846 400,00	EUR	1,38
US88160R1014	TESLA INC	PROPRE	1 000,00	224 940,03	USD	0,37
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	5 000,00	669 750,00	EUR	1,09
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	50 000,00	315 600,00	EUR	0,51
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	14 000,00	862 400,00	EUR	1,40
US9100471096	UNITED AIRLINES HOLDINS INC	PROPRE	5 000,00	186 755,99	USD	0,30
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP	PROPRE	1 000,00	476 594,40	USD	0,78
FI0009005987	UPM KYMMENE OYJ	PROPRE	10 000,00	340 600,00	EUR	0,55
US92343V1044	VERIZON COMMUNICATIONS INC	PROPRE	10 000,00	341 284,57	USD	0,56
US92532F1003	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	PROPRE	500,00	184 171,46	USD	0,30
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	4 500,00	511 650,00	EUR	0,83
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	3 000,00	707 056,53	USD	1,15
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	50 000,00	483 800,00	EUR	0,79
<b>Total Action</b>				<b>52 447 400,86</b>		<b>85,31</b>
<b>Obligation</b>						
FR0014007L00	BTF 0% 25/05/2032	PROPRE	4 000 000,00	3 272 720,00	EUR	5,32
DE0001102580	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	PROPRE	3 000 000,00	2 566 620,00	EUR	4,17
FR0013407236	FRANCE 0.50% 25/05/2029	PROPRE	3 000 000,00	2 748 049,34	EUR	4,47
<b>Total Obligation</b>				<b>8 587 389,34</b>		<b>13,97</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	1,00	24 271,54	EUR	0,04
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>24 271,54</b>		<b>0,04</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>61 059 061,74</b>		<b>99,32</b>
<b>Options</b>						
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
ES2403PO03	ES/202403/P/4300.	PROPRE	-50,00	-36 776,35	USD	-0,06

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES2403PO05	ES/202403/P/4400.	PROPRE	-50,00	-49 789,53	USD	-0,08
ES2403PO04	ES/202403/P/4500.	PROPRE	50,00	69 026,39	USD	0,11
ES2403PO06	ES/202403/P/4600.	PROPRE	50,00	99 579,05	USD	0,16
SX5E2403PO15	SX5E/202403/P/4100.	PROPRE	-300,00	-58 500,00	EUR	-0,10
SX5E2403PO17	SX5E/202403/P/4400.	PROPRE	300,00	178 500,00	EUR	0,29
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>202 039,56</b>		<b>0,33</b>
<b>Total Options</b>				<b>202 039,56</b>		<b>0,33</b>
<b>Liquidites</b>						
<b>APPELS DE MARGES</b>						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-17 000,00	-17 000,00	EUR	-0,03
	APPEL MARGE USD	PROPRE	-130 602,50	-118 229,76	USD	-0,19
<b>Total APPELS DE MARGES</b>				<b>-135 229,76</b>		<b>-0,22</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-140 682,28	-140 682,28	EUR	-0,23
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	-6 943,42	-4 288,97	AUD	-0,01
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	-280,57	-192,62	CAD	-0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	-285 412,91	-306 994,63	CHF	-0,50
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	165 211,57	22 162,51	DKK	0,04
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	182 981,10	182 981,10	EUR	0,30
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	37 300,81	43 045,19	GBP	0,07
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	158 899,30	18 421,51	HKD	0,03
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	50 021 056,00	321 196,40	JPY	0,52
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	102 663,50	9 151,27	NOK	0,01
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	2 925 958,61	262 830,33	SEK	0,43
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-541 273,33	-489 995,32	USD	-0,80
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	157,59	157,59	EUR	0,00
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>-82 207,92</b>		<b>-0,13</b>
<b>DEPOSIT DE GARANTIE</b>						
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	86 012,00	77 863,58	USD	0,13
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	299 684,30	299 684,30	EUR	0,49
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>377 547,88</b>		<b>0,61</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-6 021,52	-6 021,52	EUR	-0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-7 617,06	-7 617,06	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-63 355,89	-63 355,89	EUR	-0,10
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-6 760,88	-6 760,88	EUR	-0,01
	PRHONOCAC	PROPRE	-3 960,00	-3 960,00	EUR	-0,01
	PRN-1COMVARIABLEACQU	PROPRE	-25,25	-25,25	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-87 740,60</b>		<b>-0,14</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>72 369,60</b>		<b>0,12</b>
<b>Futures</b>						
<b>Change ( Livraison du sous-jacent )</b>						
EC200324	EURO FX 0324	PROPRE	30,00	75 501,29	USD	0,12
<b>Total Change ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>75 501,29</b>		<b>0,12</b>
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
GX150324	DAX INDEX 0324	PROPRE	-10,00	17 000,00	EUR	0,03
MES180324	MINI MSCI E 0324	PROPRE	20,00	42 728,47	USD	0,07
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>59 728,47</b>		<b>0,10</b>
<b>Total Futures</b>				<b>135 229,76</b>		<b>0,22</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
US3696043013	GENERAL ELECTRIC	ACHLIG	10 000,00	506,95	USD	0,00
US58933Y1055	MERCK AND CO INC	ACHLIG	5 000,00	2 439,69	USD	0,00
US7134481081	PEPSICO	ACHLIG	4 000,00	3 206,45	USD	0,01
US74762E1029	QUANTA SERVICES	ACHLIG	7 000,00	399,22	USD	0,00
AN8068571086	SLB	ACHLIG	15 000,00	3 394,74	USD	0,01
US8447411088	SOUTHWEST AIRLINES	ACHLIG	4 500,00	513,28	USD	0,00
<b>Total Action</b>				<b>10 460,33</b>		<b>0,02</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>10 460,33</b>		<b>0,02</b>
<b>Total 29 HAUSSMANN FLEXIBLE MONDE</b>				<b>61 479 160,99</b>		<b>100,00</b>